



Délai de prescription lors d'un inceste???

Par **sophie**, le **03/02/2009** à **14:48**

Bonjour,

Voilà, j'ai qqun de mon entourage très proche qui m'a avoué il y a qqes tps qu'elle avait été victime d'inceste par son père lorsqu'elle avait 8 ans...jusqu'à ses 18 ans.....elle n'a jamais pu en parler. Elle a aujourd'hui 50 ans, ne veut tjs pas dévoiler cette situation, mais je souhaitais savoir s'il était encore possible de "punir" ce père qui a pu faire ça....Je le connais, et évidemment, jamais on aurait pu penser ça de lui.....c'est affolant.....de quoi se méfier de tout le monde.

Bref, y-a-il un moyen de faire quelque chose?

Par avance, merci à tous.